

SOLAIRE THERMIQUE : Des solutions innovantes pour le collectif et le résidentiel

Une réponse idéale
pour couvrir les
besoins en eau
chaude sanitaire,
premier poste de
dépendance des
bâtiments peu
énergivores.

Frédéric MYKIETA,
Gérant de l'entreprise
HÉLIOFRANCE



HÉLIOFRANCE SARL
2862, Route de Toulouse
31370 BERAT
Tél. 05 61 44 46 89

www.heliofrance.fr

Ces dernières années, le solaire thermique a considérablement souffert de la mauvaise réputation suscitée par les battages médiatiques et commerciaux autour du photovoltaïque. La filière « thermique » reste ainsi le parent pauvre du solaire en France. Si elles peinent encore à trouver preneur, des solutions existent pour assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Il appartient à tous les acteurs de la chaleur solaire (industriels, installateurs, institutionnels et pouvoirs publics) de promouvoir efficacement la filière.

Alors que l'Allemagne, avec sa filière solaire thermique, est au 1er rang européen et qu'en surface de capteurs par habitant elle est au 4ème rang, la chaleur produite représente 4% du besoin. En France, la filière solaire thermique est au 6ème rang européen, la surface de capteurs par habitant est au 18ème rang et la production n'est que de 0,4% du besoin.

A titre d'exemple, la Suisse a lancé récemment un programme pour tendre vers 2m² de capteurs solaires thermiques par habitant d'ici 2030.

Aujourd'hui, le potentiel de développement du solaire thermique se dessine autour de deux axes majeurs : les installations collectives et le résidentiel, avec leurs exigences augmentées sur le plan des faibles consommations énergétiques demandées maintenant à la conception.

« Pour le collectif, la chaleur solaire constitue une façon intéressante de récupérer énormément d'énergie, à moindre coût,

Le solaire thermique répond toujours mieux aux nouvelles contraintes normatives de construction dans le résidentiel.



souligne Frédéric MYKIETA, gérant de l'entreprise HÉLIOFRANCE. Mais pour cela, il faut que l'installation soit bien conçue, bien dimensionnée et que les équipes de réalisation et de maintenance soient compétentes. C'est important, car par le passé, les contre-références – qui se raréfient maintenant – sont restées souvent imputées à tort aux fabricants. Derrière ce constat, soulignons que nous sommes revenus à un marché assaini, avec des protagonistes à la fois réalistes, pragmatiques et efficaces. Dans le résidentiel et compte tenu de la raréfaction probable de l'énergie dans les années à venir, les artisans de la rénovation aussi bien que les concepteurs de la construction neuve intègrent que l'eau chaude sanitaire devient le premier poste énergétique devant le chauffage. Or, il est très simple de répondre durablement et à moindre coût à la demande en eau chaude, en utilisant un système performant composé de capteurs à haut rendement, un accumulateur très fortement isolé et un système de gestion et de transfert simple et très faiblement consommateur d'énergie. »

A titre de comparaison, un chauffe eau traditionnel (électrique, gaz ou fioul) consomme environ 4000kWh/an pour une famille de 4 personnes. Pour les mêmes besoins, un chauffe eau Thermodynamique consomme 2000kWh/an

(*), un chauffe eau solaire classique 1200kWh/an et un chauffe eau solaire performant moins de 1000kWh/an. Nous voyons par ces quelques chiffres l'intérêt de retenir un système peu consommateur et, qui plus est, avec une durée de vie augmentée.

Face à la demande, HÉLIOFRANCE a récemment innové avec sa gamme de capteurs solaires thermiques COPERNIC, ayant obtenu à la fois le label SolarKeymark et un avis technique du CSTB.

« Début mars, nous serons au salon ÉNÉO de Lyon pour présenter cette nouvelle gamme, tout comme notre cuve de production d'eau chaude sanitaire en instantané très isolée (les pertes ne sont que de 1kWh/24h avec une eau à 60°C!), couplée à nos capteurs pour offrir une solution autovidangeable à l'eau, explique Frédéric MYKIETA. Cette solution est composée d'un accumulateur CALYSSEE et d'un ou deux capteurs COPERNIC. Avec de telles solutions, le solaire thermique répond toujours mieux aux nouvelles contraintes normatives de construction dans le résidentiel. »

(*) Source Rapport COSTIC/RAGE CETD 08/2014.